

A propos du parcage à Branson

Dans sa première livraison, le Journal du Mise, avait montré que des conseillers généraux de divers partis pouvaient se réunir pour proposer des solutions concrètes. C'est le cas à Branson, où après avoir entendu les habitants, trois conseillers généraux, de trois partis différents étaient arrivés à la conclusion qu'il fallait créer des places de parc.

Ces élus proposaient tout d'abord de créer un parking pour les visiteurs, en plaine dans le cadre de la construction du nouveau pont sur le Rhône. Le site correspond au départ des excursions aux Follatères.

Dans le village, où le parcage pose le plus de problèmes, les élus proposaient diverses variantes. Leur préférence allait à la création d'un parking, à cinq minutes à pied de la chapelle, ce qui rendrait service aux habitants du haut et du bas du village, tout en améliorant l'accès aux vignes du quartier. En deuxième solution, les élus ont également suggéré à la commune de négocier avec les propriétaires de l'ancien café des Follatères pour louer les places existantes et pour l'extension de ce parking. Cette solution qui n'est plus d'actualité, évitait la première montée aux piétons et était sans doute moins onéreuse, mais pas très pratique pour les habitants du haut du village. La troisième proposition se situait à l'entrée du village, côté Martigny, sur une parcelle dont une partie seulement est en terrain à bâtir. Cette troisième piste est la moins bonne, car elle se situe hors du village et de là, l'accès au centre est très en pente. On constate que les élus de Branson ne réclamaient pas des infrastructures de luxe, ils désiraient simplement que les habitants puissent parquer leurs véhicules dans des conditions raisonnables. C'est pour cette raison, qu'ils ont insisté sur l'urgence tout en étant conscients que les réalisations ne pourront se faire du jour au lendemain. D'autres solutions sont envisageables, à condition de se mettre à l'écoute de la population la plus directement concernée.

La balle est dans le camp du conseil communal. Affaire à suivre donc.

Gabriel Bender

Sécurité routière

Depuis l'usage des chars aux temps des Romains et des Grecs, l'homme a inventé divers moyens pour sécuriser le trafic et protéger les piétons. Les concepts et les tendances changent que ce soit en matière d'amélioration des véhicules (châssis déformables, ceinture de sécurité, air-bag, renforts latéraux), en matière de réseau routier (visibilité accrue, suppression des passages à niveaux, meilleurs revêtements) ainsi que dans la régulation du trafic (feux intelligents, nouvelle signalisation, limitation de vitesse)

La cohabitation piétons-voitures doit être réalisée en symbiose et non pas au détriment de l'un ou de l'autre. Il semble vain d'espérer que les véhicules à moteurs disparaissent, même s'il n'y a plus de pétrole. Une vision à long terme est obligatoire en rappelant que les voitures sont devenues si silencieuses qu'elles sont des prédateurs sournois pour les enfants et les personnes âgées surtout.

Les possibilités pour protéger les piétons et les enfants qui jouent dans

les rues sont nombreuses: chicanes, limitation à 30 km/h, gendarmes couchés, obstacles, pistes cyclables ou trottoirs séparés du trafic. Ces mesures existent depuis longtemps, elles sont efficaces et connues de tous. Mais les réaliser, semble être une autre paire de manche!

Des personnes de Fully interpellent souvent le Conseil pour sécuriser telle rue ou tel carrefour. Et elles ont raison! Mais dans l'immédiat, il faudrait déjà appliquer le plan global de sécurité routière, le mettre à jour et programmer chaque année un train de mesures urgentes, surtout sur les chemins des écoliers.

Un concept de sécurité routière doit être cohérent et évolutif. Je pense que c'est le travail de la commission d'urbanisme. A charge du conseil communal de fixer le budget annuel et de réaliser les aménagements retenus.

Camille Ançay



Le chevrefeuille étrusque: une plante de chez nous

Molok, mo oui, mais

Un molok est un énorme sac poubelle, si gros que le camion ne vient qu'une fois par semaine le chercher. Ça coûte donc forcément un peu moins cher en transport, ça fait un peu moins de bruit, et c'est à peu près tout... parce qu'il y aura toujours autant de déchets à incinérer.

Une politique raisonnable et durable de gestion des ordures ménagères doit agir en amont en limitant la production de déchets, puis en aval en réduisant les ordures à incinérer grâce au recyclage et à la récupération. Pour inciter la population à le faire, la solution la plus efficace semble être celle de l'application du principe du pol-

leur/payeur par une taxe au sac, mais les Valaisans ne sont pas prêts à cela, malgré le fait que septante pour cent des Suisses l'ait adoptée.

Les autorités communales doivent continuer leurs efforts d'information et de persuasion. Dire et redire que le mieux c'est le tri ! Mais pour cela il faut que les gens aient la possibilité de le faire. L'accès aux endroits où séparer les déchets (alu, verre, papier et le compost) doit être plus facile. Le système Molok retenu pour Fully ne permet pas la collecte des produits compostables. Il ne manque plus qu'un peu de bonne volonté.

Camille Crettol

Engagement du mise pour les personnes âgées

Le Mise s'engage à soutenir un foyer de jour et toutes autres mesures qui permettent aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre le plus longtemps possible à domicile.

L'action en faveur des personnes âgées, doit améliorer leur qualité de vie, en soutenant également les personnes et les familles pour qu'elles puissent les accompagner dans de bonnes conditions.

PINCE SANS RIRE

Fully, d'avant garde!

Première suisse, première européenne et peut-être même première mondiale à Fully, où l'on va inaugurer la première route avec ralentisseur de piétons à la rue Bayard.

Le constat est simple: les conducteurs prennent leur voiture parce qu'ils sont pressés, les piétons vont à pied parce qu'ils ont le temps. Donc, logiquement, pose de décrochements latéraux qui permettent aux voitures d'aller tout droit et obligent les piétons à zigzaguer. Les essayer, c'est les adopter...

Les féministes diront que...

Cette phrase, lue dans différents articles, suivie d'un commentaire négatif (évidemment) a le don de m'agacer prodigieusement. Pourquoi prêter des intentions aux féministes? Est-ce pour ne pas prendre le risque de leur demander leur avis ou est-ce parce que les hommes savent déjà ce que les femm(inistes)es pensent (mais, cela se saurait...)

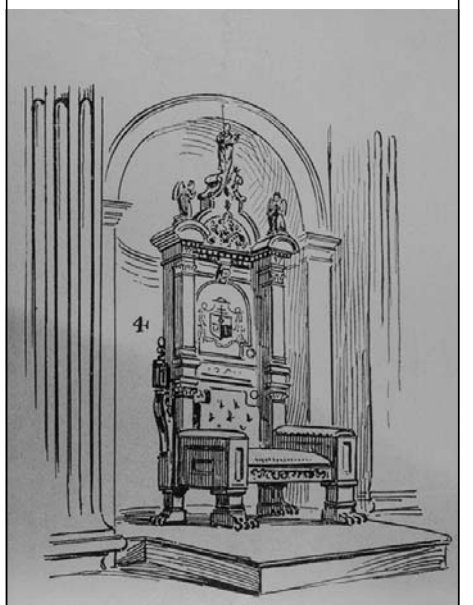
Les pucerons du Bon Dieu

Le chevrefeuille étrusque est donc la préférée de la commission d'environnement mais aussi des pucerons hélas! Qui cette année semblent particulièrement pulluler... Si c'est de nouveau le cas l'an prochain le Mise suggère de distribuer également des coccinelles, par paquet de mille. Pour lutter contre l'abomination, rien ne vaut la bête à Bon Dieu.

Un trône royal au Petit Pont

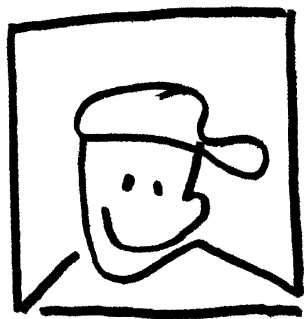
Sous Louis XIV, «homme d'affaire» représentait les personnes reçues par le Roi au saut du lit, dans son cabinet, lorsqu'il se rendait à ses affaires (soit la chaise percée). Le nom est resté. La fonction également, puisque actuellement, certains «hommes d'affaire» s'occupent parfois de problèmes de chaises percées et sont intéressés par le trône.

Isabelle Rémy Carron



Projet d'un siège wc non retenu pour le Petit Pont

- 2 Entretien
avec Camille Carron
- 3 Quel avenir
pour les aînés?
- 4 Sécurité routière
et parcage à Branson



Journal du Mise

Mouvement des indépendants, socialistes et écologistes de Fully

édito

Christian Ançay

Mise au point

Il y a quelques années, le groupe de l'Entente Communale fit peau neuve. Pour certains, cette mise au point suscita des questionnements, pour d'autres elle resta dans l'anonymat. A cette époque, de nombreuses personnes m'avaient approché, de toutes affinités, utilisant avec humour notre nouvelle peau, pas de chagrin n'en déplaise. Je devins rapidement de mise et me rappelle quelques boutades distillées avec esprit :

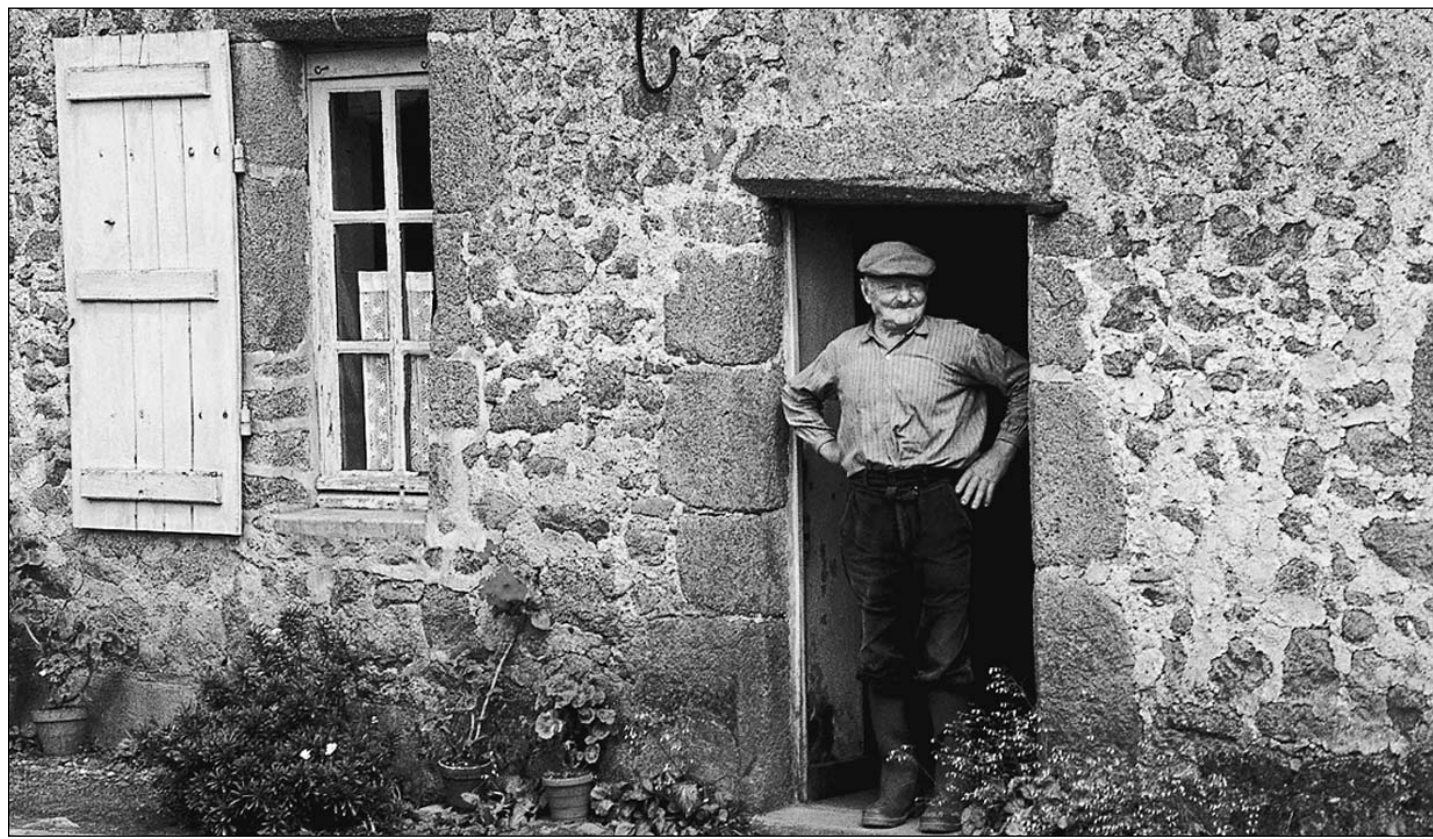
- Salut! Tu viens prendre un verre?
- Ça avance cette mise en bouteilles?
- C'est combien la mise de fonds?
- Ou alors
- Ouah.. tu vas à un mariage, tu soignes ta mise! Je me suis également trouvé dans des situations moins agréables mais, heureusement, des amis m'ont sauvé la mise.

Alors le MISE? C'est qui? C'est quoi? Notre groupe est un Mouvement constitué de personnes appartenant à trois courants politiques distincts: les Indépendants, les Socialistes et les Ecologistes, ces deux dernières entités ayant dans notre Commune leur parti constitué comme tel, ce qui n'est pas le cas des Indépendants qui sont... indépendants, ça va de soi. Le Mise oeuvre pour le développement et la gestion de Fully, à l'instar des autres partis de la Commune, cependant il a la particularité de ne pas s'être structuré en tant que parti; il ne possède aucun statut à cet effet.

Coordonner les actions peut paraître difficile dans ce contexte de personnes appartenant à trois entités distinctes mais, et mon vécu de plus de dix ans dans le Conseil Général ne me contredira pas, cette action est riche en écoute des sensibilités diverses et partages des points de vue. Regards différents, affinités autres deviennent des éléments constructeurs favorisant la remise en cause, une prise de position souvent différenciée suite aux débats quelque peu animés et fort dynamiques concernant l'objet à traiter. Lors de nos échanges, le respect de l'autre, de ces points de vue, sont de mise parce que chaque intervention amène des éléments nouveaux nous permettant de progresser.

Dans ce contexte, notre Mouvement se met au service de la population afin qu'il puisse avec elle amener idées et concepts nouveaux pour le développement de notre commune. Les quelques articles de ce journal vous permettront, sans doute d'appréhender une partie de la réalité. Alors si vous êtes intéressés par nos actions vous pouvez sans autre prendre contact avec nous.

Bonne lecture.



Quel soutien à la viellesse? Notre article page 3.

Informez, informez

L'équipe du Mise s'était engagée à informer la population, durant la législature. Elle est heureuse de vous présenter son deuxième journal, en espérant qu'il vous intéresse autant que le premier.

Merci de l'accueillir. Vous pouvez nous aider à couvrir les frais d'impression et d'envoi en utilisant le bulletin annexé.

Merci de votre générosité, bon été à tous et au plaisir de vous retrouver en automne pour de nouvelles aventures.

L'équipe du Mise

J'ai mal à l'environnement

Tous les parents souhaitent que leurs enfants soient en pleine forme. Lorsqu'ils se plaignent de divers troubles, ils les emmènent en consultation, pour avoir un diagnostic et un traitement. Et si l'enfant a mal à son environnement? Il peut changer de quartier bien sûr ou mieux, aller consulter la commission d'environnement, il pourra exposer son problème (manque d'air, circulation, gaspillage d'énergie) ou expliquer ses souhaits...

La commission d'environnement réunit une fois par mois des gens

(hommes, femmes, vieux, jeunes, rigolos, moins rigolos) qui cherchent à améliorer le cadre de vie de la commune. Fully est la première commune de Suisse romande à s'être dotée d'une telle commission. A son actif, des promenades balisées, des journées d'informations sur l'énergie, etc.

Alors, si vous avez des souhaits ou des problèmes, n'hésitez pas à contacter son président: Michel Carron, chemin des Avouillons 33. rommich@bluewin.ch

Commission d'urbanisme: la zone

En début de législature, une commission urbanisme de 13 membres a été formée au sein du conseil général. Elle avait pour objectif de participer à l'élaboration du plan de zone en collaboration avec les conseillers communaux chargés de ce dicastère. Malheureusement, cette commission a dû rapidement déchanter. En effet, la collaboration s'est limitée à quelques séances d'informations. Une participation plus active a été refusée, ce qui a rendu le travail impossible.

Ceci étant dit, je regrette que l'urbanisme soit réduit à un plan de zone. Une vision plus globale semble indiquée de nos jours. Il existe une forme participative d'urbanisme qui s'ap-

puie sur la consultation des habitants pour leur permettre de définir collectivement leur lieu de vie, pour mieux les habiter. La participation locale tient compte des besoins et des avis de la population en matière de sécurité routière, de vie de quartier, d'espaces publics. Il me semble que cette consultation doit être au cœur du travail des responsables politiques. C'est dans cette direction que la commission du Conseil général, représentante des habitants, aurait pu trouver sa raison d'être. L'urbanisme influence directement la qualité de vie, sans cela, on tire des plans sur la comète, et c'est la zone...

Bernard Dorsaz



Le plan de zone s'est perdu en chemin...

Y font quoi à la commune ?

Entretien avec Camille Carron conseiller communal, membre du Mise

La législature se termine dans quelques mois, il est temps d'établir le bilan de certaines réalisations. Avant cela, il faut distinguer les projets portés par le conseiller en charge et qui ont une certaine envergure comme les structures de la petite enfance rapidement mises en place grâce à l'engagement enthousiaste d'une équipe de parents; des plus petits projets comme l'aménagement de places de jeux dans les quartiers ou l'installation de bancs près d'un chemin. Ces réalisations ont aussi leur importance pour rendre la vie à Fully plus agréable. Il y a enfin des réalisations en cours, souvent de la responsabilité de plusieurs collègues du conseil telle la Vitrine du terroir qui a été lancée par la Commission agricole et viticole. Si chaque conseiller est responsable de son travail, toutes les réalisations ont été discutées et approuvées par le conseil communal, la plupart du temps à l'unanimité, chaque conseiller est donc partie prenante des réalisations de ses collègues.

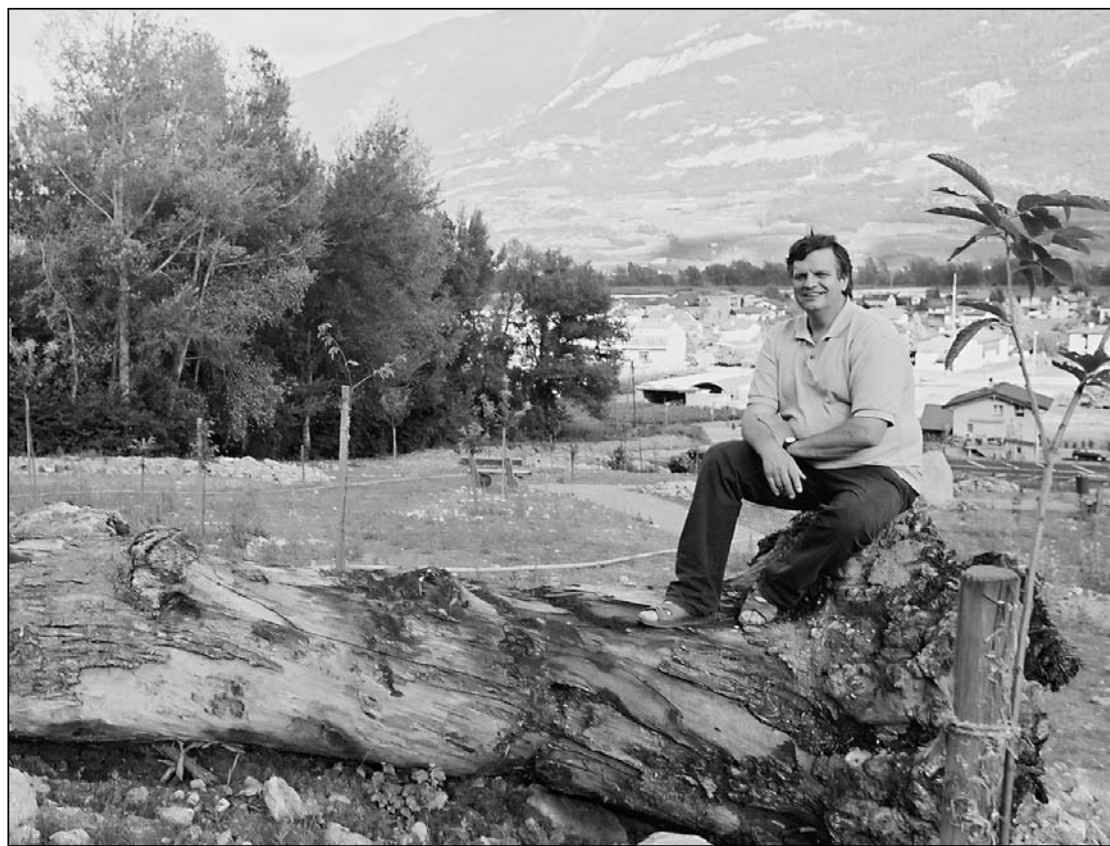
Gabriel Bender

Camille, qu'est-ce qui te plaît le plus dans ta mission de conseiller ?

Le plus important, c'est de répondre à l'attente réelle de la population. Je suis heureux chaque fois que je rencontre des gens qui sont contents des services rendus. C'est gratifiant d'améliorer la qualité de vie, que ce soit par la garde d'enfants, en permettant à des gens de profiter d'un banc, à d'autres de se promener sur des sentiers communaux, de savoir que les touristes sont bien accueillis à l'Office du tourisme. Je me réjouis déjà de l'animation devant le parc à animaux installé sur la ravine Morin.

Comment se passe la collaboration au Conseil communal ?

Elle est plutôt bonne, le travail des



Nouvel aménagement sur la Ravine Morin : à quelque chose malheur est bon !

collègues est respecté. Bien sûr le débat est permanent et il y a des désaccords, mais le président veille à ce que chacun puisse mettre en valeur ses arguments.

Quels sont les principaux soucis en matière sociale ?

Il va falloir développer un système de services qui facilite le maintien à domicile des personnes âgées: foyer de jour, veilles à domicile, service d'animation, lieu d'informations... Si on ne fait rien, démographie oblige, on devra agrandir le foyer ou construire pour mettre à disposition une quinzaine de lits dans quelques années déjà. Toutes les communes doivent trouver une réponse à ce défi. Certaines privilégient des solutions originales: appartements protégés, maison pour 5 à 10 personnes âgées, foyers de jour, quartiers protégés...

Et de manière plus générale ?

Dans les décisions déjà prises, l'épuration nous coûtera encore quelques millions. La protection du village de Saxé, l'installation des moloks sont des projets en cours. La construction d'une salle polyvalente est à l'étude: pour se concrétiser, sa réalisation ne devra pas bloquer les autres projets pendant des années. Il y a encore pas mal de travail sur le plan de zones. Avec le nombre important de nouvelles constructions par année, l'enjeu est d'éviter le piège de la cité-dortoir. Conserver l'identité de Fully, de ses villages, créer de la convivialité dans les nouveaux quartiers.

Des investissements seront aussi nécessaires dans le cadre du retour des concessions liées au barrage de Sorniot. Un règlement satisfaisant pour la commune de Fully vient d'être signé avec EOS, qui verra la reprise de

la production électrique et la sauvegarde de la possibilité de bénéficier de toute l'eau potable dont nous pouvons avoir besoin.

Qu'est-ce que ce projet de Vitrine du terroir ?

La Commune étudie la possibilité de créer un outil économique rassemblant des ressources publiques et privées. Le tourisme s'alliant à l'agriculture pour accueillir des hôtes, mais aussi vendre les produits de la commune.

Avons-nous suffisamment d'argent pour cela ?

Sur les 160 communes valaisannes, dans l'indice de capacité financière

servant au calcul des subventions de fonctionnement, Fully ferme la marche avec Vollèges et Blatten. Nous sommes légèrement mieux lotis dans la liste concernant le subventionnement des investissements, puisque nous précéderons Bratsch, Saas-Grund et Loèche-les-Bains, et nous sommes à égalité avec Eggerberg, Albinen, Erschmatt et Varen. Avec la nouvelle loi sur le régime communal, votée par le Parlement après le scandale de Loèche-les-Bains, la marge de manœuvre communale sera encore plus faible. Nous devons limiter nos ambitions et bien sélectionner les priorités, c'est-à-dire choisir d'abord les projets où nos fonds propres amènent un subventionnement intéressant.

Entretien avec Gabriel Bender

La population fait preuve de sagesse

Le Mise défend la concertation et la participation des habitants. Comment cette idée est-elle acceptée ?

Il faut reconnaître que certains ont de la difficulté à prendre en compte les propositions qui sont faites par des sociétés, la population des quartiers voire même par les commissions nommées par le Conseil. Par manque de confiance ou par peur de perdre le pouvoir, on se prive de la richesse de l'apport des principaux concernés, de ceux pour qui on s'engage et qui nous ont élus. Au niveau national et cantonal, chaque nouvelle loi est précédée d'une procédure de consultation des partis politiques et des associations ou organisations concernées. Après les projets sont modifiés voire même abandonnés. Il me semble normal et nécessaire de consulter les gens dans une commune où la proximité avec les projets est encore plus grande. Comment imaginer réaliser des routes, des bâtiments et des places sans

consulter les bénéficiaires? D'autant plus que la population fait souvent preuve de grande sagesse en veillant à ne pas occasionner des dépenses exagérées. Je tiens à rappeler que la participation de la population est un des axes les plus importants du développement durable.

Comment pourrait-on améliorer cette participation ?

Il faut utiliser au mieux ce qui existe déjà, les vœux du Conseil général, les propositions des commissions communales ainsi que les avis des nombreuses sociétés et associations locales, comme la Société de développement. Ensuite il faut favoriser les associations de quartier et les considérer comme des partenaires. Dans mes dicastères, je verrais d'un bon œil la création d'une commission sociale et d'une commission du tourisme, comprenant des représentants du conseil général et des milieux concernés.

Une initiative originale

La revue La salamandre présente dans sa dernière livraison des exemples étonnants où des plantes exotiques échappées des balcons et des jardins colonisent des alpages, des forêts et remplacent les plantes indigènes, ce qui contribue à réduire la diversité biologique. La berce du Caucase, plante qui peut atteindre trois mètres de haut et dont le contact avec ses feuilles géantes provoque allergie et brûlure a colonisé les pâturages de la commune d'Ollon (VD). A Fully, le cas le plus connu est celui du buddléa ou arbre à papillons. Cet arbuste originaire de la Chine est le premier à s'être installé sur la ravine de Morin!...

Les ménages de Fully ont reçu ce printemps un dépliant présentant différentes essences végétales locales qui se plaisent à merveille dans les jardins et qui remplacent avantageusement certains végétaux inappropriés ou carrément envahissants. De plus, tous les nouveaux propriétaires de villa de Fully ont reçu la visite d'un membre de la commission de l'environnement pour être sensibilisés aux vertus et beautés des plantes locales. On leur a offert un planton de perruquier ou de chèvre-feuille étrusque. Cette plante, plutôt rare sous nos latitudes, pousse à l'état sauvage du côté de Mazembroz. Le Mise applaudit le geste.

Gabriel Bender

Quel avenir pour les aînés ?

La population vieillit: c'est une réalité qui nous touche tous. Les conséquences sont nombreuses tant au niveau humain que social et financier.

Pour les jeunes retraités, il n'y a guère de problème, si ce n'est celui de réorganiser sa vie... La plupart des retraités sont autonomes et indépendants. Ils profitent des nombreuses activités à leur disposition soit de façon indépendante soit par le biais de Pro-Senectute ou du club des aînés. La plupart des aînés rendent de nombreux services aux membres de leur famille et à la communauté.

Mais quand les années passent, les choses se compliquent! L'autonomie est plus difficile et le risque de dépendance augmente. Il est souhaitable que les personnes âgées puissent rester chez elles aussi longtemps qu'elles le désirent. Pour que la qualité de vie soit assurée, il faut leur garantir de bonnes conditions matérielles. Quant aux familles qui les entourent, il est nécessaire de les seconder pour qu'elles puissent assumer un accompagnement dans de bonnes conditions et aussi longtemps que possible.

Différentes structures peuvent être mises sur pied dans ce but et certaines mesures sont bien développées dans notre région et notre commune comme celles qui constituent une aide sur le plan matériel: repas à domicile, soins et aide aux ménages.

Un sondage réalisé auprès des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux a démontré que s'il existe de nombreuses demandes pour des services ponctuels (rentrer du bois, changer une ampoule, aider à la lecture, conduire chez le médecin), le plus grand problème reste l'isolement. Plus les gens éprouvent des difficultés pour

se déplacer et plus ils sont coupés de leurs contemporains, de leurs amis et voisins.

Comment remédier à cela ?

L'animation à domicile.

Des bénévoles, formés et soutenus, se rendent chez une personne âgée un après-midi par semaine et ceci tout au long de l'année. Ensemble, ils vont décider d'une activité. Qu'il s'agisse de lire, de jouer, de sortir ou d'aller faire des courses, tout est imaginable. Une étude faite à Zurich démontre qu'une visite par semaine améliore sensiblement l'état de santé de la personne âgée et permet ainsi de prolonger son séjour à domicile.

Les foyers de jour

Ils sont de 2 types: ceux qui reçoivent des personnes qui ne demandent pas ou peu de soins, que nous appellerons ici d'animation et ceux qui prennent en charge les personnes qui ont besoin de soin et de surveillance.

Les premiers reçoivent les gens de 10 h à 16 h au minimum. Ils prennent en charge le déplacement, si nécessaire, et offrent le repas de midi et le goûter, des activités (jeux bricolage) ou simplement la possibilité de bavarder. Ils organisent également des sorties. Ces foyers de jour nécessitent des locaux d'un accès facile, du personnel d'animation secondé par des auxiliaires pour la cuisine, le service et l'encadrement.

Les seconds offrent également des soins médicaux et une prise en charge des soins corporels. Ils nécessitent plus de locaux, plus de personnel et mieux formé. Ils sont donc plus onéreux.



Se préoccuper de la vieillesse, c'est construire le matin, la maison qui nous attend le soir.

Quel que soit le type de foyer, les aînés les fréquentent un ou plusieurs jours par semaine selon leurs besoins et ceux des personnes qui les entourent. Le financement est assuré en partie par l'AVS et le canton. Une participation est demandée aux usagers et les communes doivent participer au déficit.

Et à Fully ?

La commune ne possède aucune de ces infrastructures. Plusieurs personnes âgées de notre commune se rendent dans les foyers des environs, ils sont alors coupés de leurs connaissances et amis ou ils entrent au home. Suite à un postulat déposé par le Mise et accepté par le conseil général, la commune a demandé une étude au Cépol (Centre de recherche et de prestation de service de la Haute école santé-social Valais). Ce dernier reconnaît la nécessité de développer de nouvelles structures. Il déclare également que les frais de fonctionnement des foyers de

jour peuvent être considérés comme un investissement à long terme puisque cela retarde l'entrée au home où le coût est plus élevé.

Une commission du conseil général a également étudié le sujet. Elle a fait des propositions pour l'information, la prévention, la détection des problèmes et la prise en charge.

Le résultat de toutes ces démarches ?

Dans le courant de l'année, un service d'animation à domicile sera mis sur pied, ce qui est un premier pas très positif.

La création d'un foyer de jour avec soins médicaux est envisagée dans le cadre du home. Pour cela il doit disposer de nouveaux locaux, ce qui n'est pas pour demain. Pour le foyer d'animation, la structure étant moins lourde et moins coûteuse, il faut envisager sa création le plus rapidement possible.

Sylvia Schouwey, Conseillère générale,

QUELQUES CHIFFRES

- En 1990 les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient le 10,7% de la population.
- Depuis 1990 le nombre de nonagénaires a plus que doublé et il doublera à nouveau entre 2000 et 2020.
- Lors de sa création le foyer offrait 47 lits dont la moitié était occupée par des habitants de Fully. Actuellement il y en a 53 et ils seront bientôt tous occupés par des résidents de la commune. La liste d'attente s'allonge.
- En 2010, il manquera au foyer 25 lits et 40 en 2025.

Règlement: on a parlé de toit

N'y aurait-il pas un certain laxisme de la part du Conseil? On peut le penser au regard de ce qui s'observe dans la commune de Fully. Le règlement de construction ne semble plus être la référence. La part de subjectivité devient de plus en plus importante dans les décisions, ce qui crée de l'insécurité à tous les niveaux. Le service technique ne recevant pas de consignes claires ne peut pas garantir aux clients que les projets déposés soient acceptés. L'architecte de bonne foi dépose des plans qui pourront être refusés. Ensuite, le propriétaire risque de perdre du temps et de l'argent pour les faire adapter... Ce qui est le plus grave c'est que souvent on fait supporter aux voisins la charge de faire respecter la loi.



Deux pans? Une question d'interprétation

Imaginez la qualité des relations dans un quartier quand un nouvel habitant a été accueilli par des oppositions ou des recours de ses voisins.

Le Mise

Les élus au boulot

Qu'est-ce que le travail d'un conseiller général ?

Pour celui ou celle qui souhaite s'engager le travail au conseil général offre diverses facettes. C'est d'abord le plénum, soit la réunion de tous les conseillers généraux, pour examiner les comptes, le budget, les demandes de crédit extraordinaires ou complémentaires.

Il faut encore ajouter l'analyse des postulats et motions des autres groupes et la défense de nos propositions.

C'est ensuite le travail en commissions, qu'elles soient permanentes, comme la commission de gestion ou extraordinaire, en fonction d'un objet à réaliser. Tout cela ne peut se faire sans préparation personnelle et en groupe. Il s'agit d'étudier les dossiers, les analyser en fonction des principes politiques et du programme de législature pour pouvoir rédiger nos propositions, prises de position et rapports.

Est-ce un gros travail pour les élus ?

Chaque élu du Mise a la possibilité de rédiger des propositions, de les défendre en commission ou au plénum, tout cela est un travail certes prenant mais, oh combien intéressant! et enrichissant surtout

dans un petit groupe. Dans tous les parlements du monde, les élus des petits groupes sont plus actifs et plus dynamiques. Ils appliquent un principe bien connu qui tend à accréditer que ce ne sont pas toujours les gros qui mangent les petits, mais les rapides qui gagnent sur les lents.

Interventions au conseil général

- Postulat pour un inventaire des besoins, à moyen et long terme, en locaux communaux.
- Postulat demandant l'introduction de sens unique dans certaines rues de Branson afin de créer des places de parc.
- Postulat pour la désignation d'un responsable des conciergeries.
- Postulat pour l'engagement de Fully dans le programme: « L'énergie dans la cité »
- Interpellation pour la mise en pratique des propositions faites lors des différentes études sur la gestion des déchets.
- Motion pour la modification du règlement « Bonus à l'investissement ».

Sylvia Schouwey